



Signature d'un devis sur plusieurs années

Par matimat2k4

Bonsoir,

Je suis actuellement auto-entrepreneur dans le développement de site Web. Je voulais savoir s'il était possible et légal de faire signer à une école privée un devis de maintenance de leur site Internet sur plusieurs années. Je pensais à un contrat de maintenance sur 3 ans. Si oui, je souhaiterais mettre dans le devis un paiement chaque année et une clause qui stipule que s'ils signent ce devis ils ne peuvent le dénoncer sauf s'ils payent au jour de la dénonciation les mensualités restantes.

Merci d'avance.

Par ESP

Bonjour

Le devis, c'est pour la négociation, ensuite il faut que cela devienne un "contrat de maintenance".

Par matimat2k4

Ok du coup je fais un devis où je mets contrat de maintenance sur 3 ans c'est ça ?

Par ESP

Il n'y aura contrat qu'après acceptation du devis. Ce n'est pas la même chose.

Par matimat2k4

Donc je dois faire un devis ils le signent et après je leur fais signer un contrat c'est ça ?